

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- AZYTER -

- ATTELE -

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - Béne Etagé Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0777

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Retraite

Nom & Prénom : AMMOR Mohamed

Date de naissance : 30/11/46

Adresse : 23 Rue Oulja Ben Yaguel au niveau

Tél. : 066 1340 776

Total des frais engagés : 1843.74 - Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Meryem BERNY BRITEL
Ophtalmologiste

Date de consultation : 26 JUIN 2020

Nom et prénom du malade : AMMOR Mohamed

Age : 73 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 07/06/2020

Le : 26/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6 JUIN 2000 29	CS		300,00	DR MATHIEU BERNY BRITEL Médecin généraliste Famille 051 00 98 - F. : 051 00 98
4	et			

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	PHARMACIE DE CASABLANCA 160, Bd El Mahatta - Casablanca Tél 05 22 80 09 70	PHARMACIE DE CASABLANCA Maison de la Facture El Mahatta - Casablanca Tel 05 22 80 09 70
PHARMACIE DE CASABLANCA 160, Bd El Mahatta - Casablanca Tél 05 22 80 09 70	26/07/2020 129 of 2020 21/07/2020	173 80 170 90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'exploration.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة طب و جراحة العيون المسيرة
Clinique Ophtalmologique AL MASSIRA

Casablanca, Le 26 JUIN 2020

Docteur

Dr. Meryem BERNY BRITEL
Ophtalmologue

T^R

Amine Mohamed

127,00 x 6 = 762,00

1 X 1 - 100

1/2 le soir

au sein 6 mois

76,22
+ 2xter

x 3 jours

147,00 x 3 = 441,00

31 Theodore

1/2 x 3x - 3 mois

41 Thaoudah 1/2 x 3x - 4 mois

Azyter 15 mg/8

Collyre, B/16 récepteurs unidirectionnels

6 1180001 101801
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
Pharmacien responsable : Amina DIAOUI



5, Rue Ahmed Al Mokri, Angle Boulevard Anfa, Quartier Racine - Casablanca

Tél.: 05 22 94 86 10 - Fax : 05 22 94 86 08

90,70

st Opatanol

1 g + 1 g



6 118001070442

Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP
PPV : 90,70 DHS

407252

PHARMACIE DE CASABLANCA
صيدلية
160, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél 05 22 80 09 70

136,91,90



PPC : 147.00 DH

Steripharma
PPV: 57,90 dh

PPC : 147.00 DH

PHARMACIE DE CASABLANCA
صيدلية
160, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél 05 22 80 09 70

PPC : 147.00 DH

XalatTM
0.005 %
LATANOPROST
XalatarTM
0.005 %
LATANOPROST

Distribué s
-- LAPROP
21,rue des
Casablan
PPV : 1:

Distribué sous licence
-- LAPROPHAN S.A.
21,rue des Oudaya
Casablanca - Maroc
PPV : 127DH00

XalaTM
0.005 %
LATANO

Distribué so
-- LAPROPHI
21,rue des C
Casablanca
PPV : 127

127,00

XalatTM
0.005 %
LATANOPR

Distribué so
-- LAPROPHI
21,rue des C
Casablanca
PPV : 127DH

XalatanTM
0.005 %
LATANOPROST

Distribué
-- LAPRO
21,rue de
Casablan
PPV : 127
127,00
Distribué sous licence
-- LAPROPHAN S.A.
21,rue des Oudaya
Casablanca - Maroc
PPV : 127DH00



مصحة طب و جراحة العيون المسيرة
Clinique Ophtalmologique AL MASSIRA

Casablanca, Le 29/6/2008

- Docteur

Dr. Meryem BERNY BRITEL
Ophtalmologiste

Dr Amal Mohamed

57,90
2 Allego Comed

54,40 18x2g + 1000

21 Tobradex P

61,50
1000 le 500

3 Mobic 15g = 1000x1
173,80



الدار المسيرة
PHARMACIE DE CASABLANCA
160, Bd El Mahatta - Casablanca
Tél 05 22 80 09 70



TOBRADEX®
POMMADÉ OPHTALMIQUE
3,5G
Boîte de 1 tube PPV: 54,40 DHS
Laboratoires Sothema, Bouskoura
AMM N° 455/18 DMP/ 21/ NRQ



Mobic® 15 mg
Meclizine
14 comprimés sécables
6 118000 040569

